

# CAMPING LES CIGALES

## FORMULAIRE DE RESERVATION

### POUR MOBIL HOME :

Adresser le coupon réponse ci-joint avec un chèque d'arrhes représentant 50% du montant total du séjour frais de dossier compris.

### POUR UN EMPLACEMENT :

Adresser le coupon réponse ci-joint avec un chèque d'arrhes d'un montant total de 80 euro comprenant 10 euro de frais de dossier.

### LIBELLE DU CHEQUE :

<< Mr le Régisseur du Camping les Cigales >>

Une confirmation vous sera envoyée, la présenter dès votre arrivée. Pour tout renseignement nous contacter au 04 67 56 50 85

### POINTS TRES IMPORTANTS :

Pour toutes personnes mineures au moins un des parents (père mère ou grand - parents) doivent séjourner en même temps sur le camping.

- Les animaux de compagnie sont acceptés sous certaines conditions (voir avec responsable du camping)
- Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie et assimilés sont strictement interdits.
- Location Mobil Home les draps/couvertures /oreillers ne sont pas fournis.
- La réservation est strictement personnelle et nominative, les cartes d'identités seront exigées à l'arrivée.
- En cas d'arrivée retardée ou départ anticipé le montant total des jours réservés reste dû.

## PERIODE DE LOCATION

### MOBIL HOME

LOCATION DU DIMANCHE AU DIMANCHE

ARRIVEE 16 H DEPART 10 H

Le solde du séjour devra être réglé à votre arrivée. Un chèque de caution de 150 euro vous sera demandé le jour d'arrivée, il vous sera restitué le jour du départ si le nettoyage est fait et aucune détérioration constatée.

### EMPLACEMENT

LOCATION DU SAMEDI AU SAMEDI

ARRIVEE 11 H DEPART 11 H

# **CONDITION GENERALE DE RESERVATION**

## **EMPLACEMENT CAMPING ET LOCATION MOBIL HOME**

- Avant toute réservation vérifier la disponibilité auprès du camping.
- La réservation devient effective qu'après que vous ayez reçu la lettre de confirmation.
- Le gérant peut refuser toute réservation selon les disponibilités.
- Aucune réservation ne sera effective après une communication téléphonique.
- La réservation comprend par emplacement ou mobil - home une voiture et uniquement une voiture plus le nombre de personnes déclarées sur le formulaire de réservation.
- Chaque campeur est tenu de respecter le règlement du camping.
- La location de mobil-home le week-end hors saison, selon disponibilité uniquement.

## **ANNULATION**

- Annulation faite plus d'un mois avant l'arrivée au camping les arrhes sont remboursées.
- Remboursement accordé que pour force majeure (maladie, accident, hospitalisation) un certificat médical, une lettre explicative et un RIB vous seront demandés.
- Dans tous les cas les frais de dossier restent acquis au camping.

## **NON OCCUPATION**

- L'emplacement ou le mobil-home devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue si aucun message écrit (fax, email, courrier) ne nous est parvenu.
- Dans tous les cas les arrhes restent acquis au camping.

## **ASSURANCES**

- Vérifier que votre contrat responsabilité maison vous couvre en cas d'incendie, vol.

